

PORTRAIT - VINCENT ET MATHILDE, ELEVEURS CAPRIN

Installé depuis 2012, Vincent est membre de la CDOA depuis septembre. Il a choisi d'être sur la liste des candidats aux élections professionnelles. Il travaille avec Mathilde qui s'occupe de la partie transformation. Pour l'avenir, ils souhaitent pouvoir pérenniser deux emplois supplémentaires.



La Feuille Paysanne: Pourquoi et comment êtes-vous devenus éleveurs?

Vincent : Issu d'une famille étrangère au monde agricole, j'ai commencé par des études d'agronomie (Bac STAE) puis dans la protection de l'environnement (BTS Gestion et Protection de la nature), qui m'ont énormément plu et m'ont convaincu sur la nécessité d'agir. Après une année de faculté (en biologie - géologie) j'ai choisi de me tourner vers le milieu agricole et notamment l'agriculture biologique, avec la volonté militante d'agir à la base. C'est pour faire un stage en 2008 que j'ai rencontré Daniel et Anita qui avaient créé la Ferme des Bernardes. Ils étaient en fin de carrière, ça a été une grande rencontre pour moi d'un point de vue humain, on a vécu une belle transmission de savoir, avant de parler plus concrètement, dès 2009, de reprise de la ferme. J'ai finalement repris l'élevage en 2012, à 27 ans, après un long parcours d'installation n'ayant ni foncier ni apport.

Mathilde : musicienne de formation, enseignant le piano en école de musique, je me suis formée avec Vincent à la fromagerie pour pouvoir l'aider à l'approche de sa reprise de l'élevage. Une fois la reprise effectuée, et alors que je me formais aussi sur la partie élevage de la ferme, ma présence en fromagerie s'est régularisée, pour devenir une bonne partie de mon activité hebdomadaire, ce qui nous a conduits à nous associer pour équilibrer

et valoriser ce travail que je n'effectuais nulle part ailleurs. De plus, cela correspondait plus au rythme de vie locale, familiale, auquel nous aspirons.

LFP : Pouvez-vous nous parler de votre production?

V & M : Aujourd'hui, nous avons 65 chèvres alpines chamoisées. Nous transformons la totalité du lait produit en fromages que nous vendons essentiellement en vente directe (marché, AMAP et quelques magasins).

Nous avons entamé la conversion en bio des prairies et des chèvres peu de temps après avoir repris, nous sommes donc en bio depuis février 2014. Nous faisons évoluer nos pratiques chaque année avec plein d'objectifs : pâturage au maximum, consommer moins d'énergie, consommer moins de céréales, diminuer notre temps de travail, respecter les sols... On produit un peu moins qu'avant en quantité, mais la qualité du lait nous fait quasiment compenser la différence. Cela demande pas mal de temps de formation et de la prise de risque ... c'est ça qui est stimulant !

LFP : Quels sont vos objectifs ?

V & M : L'enjeu pour nous en 2019 est de pérenniser l'emploi des 2 personnes

qui travaillent avec nous, tout en gardant une rémunération correcte pour nous, afin d'avoir du temps en famille, avec nos 3 enfants (la dernière nous a rejoint fin septembre !). A plus long terme, le but est de pérenniser la ferme au niveau foncier, ainsi que de diversifier la production, ce qui est mon objectif depuis le départ.

LFP : Quels combats il s'agit pour vous de mener pour continuer à faire un produit de qualité notamment avec des normes sanitaires qui sont de moins en moins adaptées aux élevages comme le vôtre?

V & M : Il faudrait déjà que nous soyons reconnus comme ne faisant pas le même métier que les laiteries industrielles ne pouvant ni ne voulant avoir les mêmes moyens de production. Il y a déjà quelques spécificités pour les fromages fermiers, il faut continuer, mieux définir les choses et nous laisser libres dans les moyens, tout en sécurisant les consommateurs au niveau sanitaire. On essaie de produire un fromage ayant une identité, avec une façon de faire, qui reflète le terroir sur lequel on est. Si on standardise notre façon de travailler, on fera tous les mêmes produits, c'est dommage.





LFP : Vincent, Pourquoi es-tu adhérent et de la Confédération paysanne, qu'est ce que cela représente pour toi ?

V : En fait, ça paraît logique ! Depuis longtemps j'adhère à la plupart des combats ou actions de la Confédération paysanne. Après je me dis qu'il faut que ça continue et que si notre génération ne s'implique pas, la ferme au milieu du hameau ce sera fini, et il n'y aura plus que des usines à lait et des laiteries...

LFP : Tu es également représentant à la CDOA pour la confédération paysanne de Gironde ? Que signifie cet engagement ?

V : Il s'agit de remplacer Laure qui est moins disponible en ce moment et en fait ça m'intéresse de voir comment sont traités les différents projets d'installation par les institutions en place, leurs critères d'appréciations... et du coup pouvoir défendre des projets qui sont peut être en dehors de ces normes, car "trop petits" ou "trop risqués car en bio"...

LFP : Aux élections chambre, quels sont les sujets qu'il te semble importants de défendre ?

V : Inverser la tendance qui favorise les grandes exploitations, quelle que soit la production, favoriser l'installation de petites fermes à taille humaine, gérable. Rediversifier nos productions pour répondre à la demande locale et avoir une capacité de réagir face aux conditions météorologiques de moins en moins prévisibles. Favoriser encore les conversions et le maintien en bio : ça fonctionne car nous avons aujourd'hui la connaissance, c'est ce que les consommateurs veulent et on élimine un problème de santé publique !

Propos recueillis par Coralie Pasquier, animatrice de la Confédération paysanne de Gironde



ELEVAGE CAPRIN - Les propositions de la Conf' pour soutenir la production

Objectifs

Défendre le revenu des éleveurs Caprins

Revalorisation du prix du lait : pour des éleveurs nombreux, nous demandons une revalorisation annuelle du prix du lait suivant les indices des coûts de production et valorisant la qualité des produits laitiers.

Défendre les démarches de qualité ancrées à leur terroir pour éviter la banalisation des fromages de chèvre.

Défendre les projets d'installation.

Revendications

- un prix garanti pour un volume défini par actif
- revalorisation du prix du lait de chèvre
- revoir les contrôles sanitaires pour les adapter aux productions fermières
- soutenir les abattoirs de proximité
- modification de la grille de paiement des chevreaux destinés à l'engraissement : généralisation du tarif au poids, prime pour les animaux croisés avec une race bouchère.